



Le Bulletin d'Information Odarsois



BIO n°2

Juin 2015

Commission communication relations publiques de la mairie d'ODARS 16 allée des Pyrénées 31450
Bulletin d'Informations périodique. Directeur de la publication : Patrice ARSÉGUEL





Sommaire

Sommaire :

Le mot du maire Page 3

Actions communales

- ⇒ Commission jeunes Page 4
- ⇒ Commission scolaire Page 4
- ⇒ Commission travaux Page 5
- ⇒ Commission urbanisme Page 5
- ⇒ Commission communication Page 5
- ⇒ Commission finances Page 6
- ⇒ Groupe de travail internet Page 7
- ⇒ Les élections départementales Page 7

Les comptes rendus de conseils municipaux

- ⇒ Du 21 Octobre 2014 Page 8
- ⇒ Du 27 Novembre 2014 Page 9
- ⇒ Du 15 janvier 2015 Page 9
- ⇒ Du 25 Février 2015 Page 10

Les associations

- ⇒ Odars Pétanque Club Page 11
- ⇒ Les Amis du Lauragais Toulousain Page 11
- ⇒ Loisirs Ecole Odars Page 12
- ⇒ Info Tir à l'Arc Page 12
- ⇒ Le comité des fêtes Page 12

Actions intercommunales

- ⇒ « Tranquillité Vacances » Page 13
- ⇒ « Tranquillité sénior » Page 13
- ⇒ Attention escroquerie Page 13
- ⇒ Accès aux droits Page 14
- ⇒ Rénovation Page 14
- ⇒ Nos déchets Page 15

La presse De la page 16 à 19

Infos pratiques Page 20 et 21

Les dessins de 2 jeunes Odarsois Page 22





Chers Habitants,

Cette première année de mandat fut très riche en actions, en événements, rythmée par des moments de joies mais aussi de grandes peines.

J'ose espérer que l'intolérance et l'inquiétude qui perdure dans notre république au lendemain des drames horribles du 7 janvier 2015 disparaissent au plus vite. La célébration du soixante dixième anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 contre l'Allemagne Nazie, nous rappelle que, **Liberté, Egalité, Fraternité** doivent rester dans nos esprits, notre devoir est de perpétuer ces trois valeurs essentielles pour vivre en paix.

Nous avons perdu cinq êtres chers, dont deux anciens conseillers municipaux. Ceci rappelle à chacun d'entre nous que nous sommes de passage. J'ai une pensée émue pour les familles de ces disparus.

Nous avons aussi accueilli cette année dix nouvelles familles, nous avons eu 12 naissances dont une à Odars.

Nous sommes officiellement 790 habitants à Odars depuis le recensement de la population effectué en janvier et février 2014.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents en les félicitant d'avoir choisi Odars.

Pour une intégration réussie, vous avez un large choix d'activités proposées par les sept associations présentes dans notre village.

Ces associations agissent toutes et toujours avec autant de dynamisme.

JOE, la nouvelle association de jeunes, la Pétanque, les Amis du Lauragais, LEO, le Club des Aînés, la Chasse, et le Foyer Rural avec ses 16 sections.

Nous leur adressons nos encouragements car elles accomplissent toutes, des missions indispensables, favorisant le lien social et sont la vitrine de notre village.

Nous avons fêté les cent ans de Mr Chassereau élu de 1944 à 1983, Maire d'Odars durant 24 années.

Cette occasion nous a permis de réunir dans notre salle polyvalente, le député de notre circonscription, notre nouvelle conseillère départementale, les deux conseillers départementaux du canton de Castanet, et le maire d'Auzielle.

Depuis 12 mois, nous travaillons en harmonie afin d'avancer et de concrétiser les objectifs fixés.

Pour préparer l'avenir, nous avançons sur la mise en place du Plan Local d'Urbanisme.

L'aménagement du centre du village est à l'étude, et le projet se concrétise par la création d'un espace intergénérationnel, avec l'installation d'un kiosque, de mobiliers urbains, de jeux pour les petits et les grands.

Les travaux de voirie sur le chemin des Habitants vont se terminer et des travaux d'enfouissement, des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone, sont prévus dans les prochains mois.

La première enquête publique ayant pour objet la création d'un répertoire des chemins ruraux est terminée. Le conseil municipal a suivi l'avis favorable du commissaire enquêteur. Afin de régulariser l'existence ou l'effacement de certains chemins, une autre enquête publique sera ordonnée, avant la fin de l'année.

Suite aux différentes actions menées, je peux écrire avec certitude que le débit Internet passera à environ 20 mégabits par seconde à partir de janvier 2016, dans les foyers qui en auront fait la demande auprès de leur opérateur.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux collectivités diminue; cette baisse s'amplifie en 2015. Nous avons pris les mesures nécessaires afin d'équilibrer le budget.

Après avoir mis un terme au contrat entre l'entreprise de nettoyage et la mairie, nous accueillons dans l'équipe un nouvel employé Nicolas VELARDE. Nous avons également embauché pour l'école, dans le cadre d'un emploi aidé, depuis le mois de janvier, la jeune Lise SOULOUMIAC pour une durée de trois ans.

J'adresse mes remerciements, à tout le personnel municipal pour le bon travail qu'ils effectuent chaque jour, ainsi qu'à l'équipe enseignante de notre école publique laïque qui compte 101 enfants.

Je remercie également les élus pour la qualité de leur travail qui demande de nombreuses réunions prolongées en soirée, et aussi leurs proches qui acceptent ces absences nécessaires pour servir l'intérêt général.

Bien cordialement
Patrice ARSÉGUEL





Actions communales

Commission jeunes

Nous avons proposé aux jeunes Odarsois de poster leur candidature afin de passer leur BAFA subventionné par le SICOVAL. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que 2 de nos jeunes ont été retenus et nous les félicitons !

Nous leur rappelons que le PIJ « Point Information Jeunesse » de Castanet et de Ramonville se tient à leur disposition pour les aider à trouver un JOB, un logement ou pour toute autre démarche administrative.

Renseignements :
pj.castanet@sicoval.fr pj.ramonville@sicoval.fr

Le projet d'aménagement du centre du village avance, et les jeunes comme l'ensemble des habitants, pourront se retrouver bientôt, dans un même espace.

Commission scolaire

Les travaux dans la salle de l'ALAE et dans la classe des moyennes et grandes sections.

Nous remercions Albert et Gaël pour avoir donné un coup de neuf à ces salles !



Toute l'équipe de la commission scolaire a entendu les remarques des délégués des parents d'élèves et pour ce faire un gros nettoyage de printemps a été réalisé. Nous en profitons pour vous présenter Lise (Animation, ATSEM et agent d'entretien) et Nicolas (Agent d'entretien).



La visite du cycle 3



Dans le cadre de l'enseignement de l'éducation civique en Cycle 3, et du programme sur la mairie et la commune, la classe de Marie

Françoise De la Taille (CE2, CM1 et CM2) est venue à la mairie rencontrer Monsieur le Maire, le 6 mars 2015.

Les élèves ont eu l'occasion de poser des questions très pertinentes. Lors de cette demi-journée, ils ont eu un réel échange et ont ainsi complété en pratique une notion purement théorique. Ils ont eu également l'opportunité de visiter la mairie. Nous avons été agréablement surpris par leur motivation et leur désir de savoir !

Le Carnaval du centre de Loisirs et de la crèche d'Odars !

Le jeudi 16 avril, le centre de loisirs et la crèche « bébés nuages » se sont associés pour fêter le carnaval du printemps.

Les enfants du centre de loisirs avaient fabriqué costumes et instruments les jours précédents pendant les activités. Les parents des enfants de la crèche avaient également bien joué le jeu en confectionnant les costumes en objets recyclés.

Petits et grands ont défilé au rythme de la musique, lançant des confettis dans les rues ; puis se sont réunis autour d'une chasse aux œufs suivie d'un goûter festif.





Aménagement du temps scolaire

Nous mettons en place le Projet Educatif De Territoire (PEDT) **pour les enfants de l'école d'Odars** conformément aux directives de l'Education Nationale.

Nous sollicitons l'aide des associations et la participation de bénévoles.

Si vous désirez vous associer à ce projet, donner un peu de votre temps, partager vos passions et vos centres d'intérêts (musique, sport, jardinage, pétanque, aide aux devoirs, contes...) avec les enfants du village, nous vous invitons à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie.

Commission travaux

Lotissement HLM

Vous avez certainement remarqué le début des travaux du lotissement HLM au chemin de Tournon qui comptera 15 logements sociaux, ils seront terminés en juin 2016.



Eglise

Suite à l'apparition d'importantes fissures à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise et sur les conseils de notre Architecte, le maire a pris un arrêté conservatoire pour la fermeture de l'église. Suite à la visite de l'expert en charge de ce dossier certains désordres sont dus à la sécheresse, le coût de ces travaux sera assumé par l'assurance.

Nous œuvrons pour une réouverture dans les meilleurs délais.

Cimetière

Les travaux pour la mise en sécurité et la réhabilitation des allées du cimetière seront terminés avant la fin de l'année.

Commission urbanisme

L'élaboration du PLU a démarré avec la délibération prise par le conseil municipal à la date du 10/09/2014. Comme déjà indiqué dans le précédent journal, cette élaboration se base sur deux phases de durée différente. La première est une phase technique de réalisation du dossier, qui dure environ 22 mois. La seconde est une phase administrative de consultation du dossier par les services compétents et la population. Elle dure environ 7 mois.

Nous sommes actuellement dans la première phase de réalisation du dossier, qui est en fait une phase d'étude pour faire le diagnostic territorial. Son objectif est d'élaborer le projet d'Aménagement et de Développement Durable, (P.A.D.D), qui définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune. Les services du SICOVAL nous aident à synthétiser les orientations générales définies par les documents supra-communaux comme le SCOT, le PLH, la charte d'aménagement, l'Agenda 21.

Commission communication

Les vœux de la municipalité

Malgré une actualité très compliquée nous avons été très heureux de vous recevoir pour ces premiers vœux !





Actions communales

Le centenaire de Mr CHASSEREAU



Le 30 Avril, Monsieur Paul Chassereau fêtait ses 100 ans.

A cette occasion, la municipalité a organisé un Vin d'honneur le 2 mai, réunissant la famille, les amis ainsi que des

élus locaux.

Mr Kader Arif, ancien secrétaire d'Etat et député, Mme Emilienne Poumirol, conseillère départementale, Mme Mureille Pruvot et Bernard Bagneris, conseillers départementaux du canton de Castanet, Mr Francis Condat, maire d'Auzielle et Mr Patrice Arséguel, maire d'Odars ont retracé le parcours de Mr Chassereau.

En le remerciant pour son dévouement et son investissement en faveur de la commune, les élus présents lui ont décerné une sculpture représentant Marianne gravée dans du cristal.

Enfin, ses amis accompagnés des associations auxquelles il a participé, lui ont offert des présents.

Après ces échanges chaleureux, l'ensemble des invités étaient conviés à partager le verre de l'amitié en son honneur.

Cet anniversaire fut aussi l'occasion de réunir les

quatre maires d'Odars depuis 1959,

Mr CHASSEREAU,

Mme JOUANNEAU,

Mr COLLE,

Mr ARSEGUÉL

ainsi que nos deux

secrétaires de

mairie Simone

Sylvestre et Andrée

Blanc,

indispensables au

bon fonctionnement de notre commune.



Le 8 Mai

Nous sommes toujours très heureux de vous retrouver lors de ces événements et cette fois-ci nous avons été particulièrement touchés par votre présence mais également par la présence d'un grand nombre de jeunes de tous âges !!



La fête d'Odars

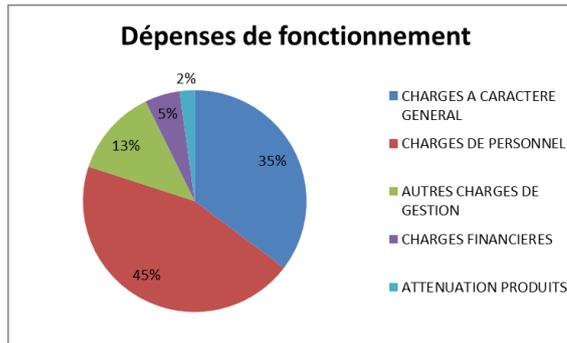
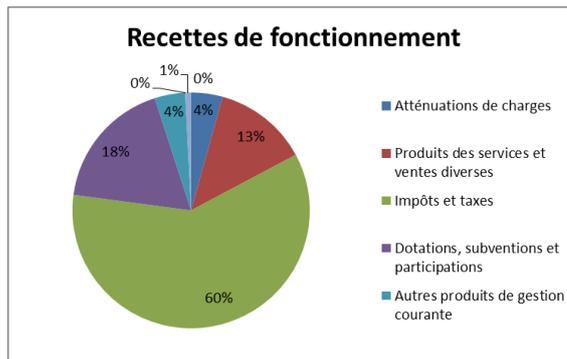
Cette année la fête d'Odars se déroulera les 10, 11 et 12 juillet 2015. Le programme vous sera communiqué prochainement.

Commission finances

Présentation du budget prévisionnel 2015 de fonctionnement et d'investissement.

Le budget prévisionnel pour l'année en cours a été élaboré par la commission finances de la mairie. Il a été présenté par le maire au conseil municipal.

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune. Pour cette année, il se répartit comme suit :



Nous rappelons que le budget de fonctionnement est piloté principalement par les dépenses suivantes

- L'énergie (chauffage des différents bâtiments communaux dont l'école)
- Les salaires et charges du personnel communal.
- Les contributions au SICOVAL.

Les recettes de fonctionnement proviennent :

Des contributions directes, c'est-à-dire les impôts



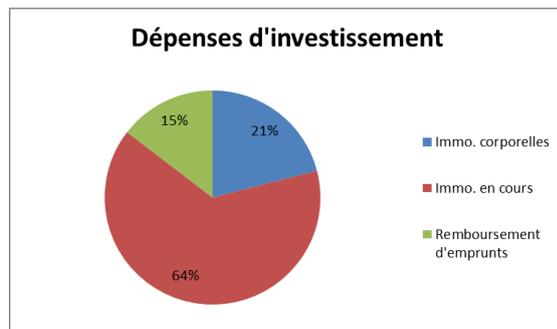
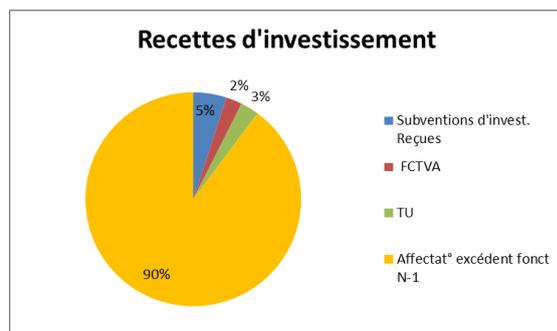
levé par la communes (Taxes d'habitation, foncière bâtie et non bâtie), des dotations de l'état, des locations des bâtiments communaux.

Nous avons décidé d'augmenter légèrement les impôts cette année. La taxe d'habitation augmente de 0.5%. La taxe sur le foncier bâti augmente de 0.2%. La taxe sur le foncier non bâti est identique à celle de 2014.

| | 2015 |
|-----------------------|--------|
| Taxe Habitation | 13.50% |
| Taxe Foncier Bâti | 14.70% |
| Taxe Foncier Non Bâti | 76.14% |

Le budget d'investissement

Cette année, les dépenses en cours, en plus du remboursement des emprunts, sont centrées sur les rénovations et travaux effectués sur l'ensemble des bâtiments de la commune ainsi que sur l'achat de petit matériel pour l'école, d'équipements et d'outils pour le personnel communal. L'aménagement de la place du village est doté d'un budget de 85000 euros. Les recettes proviennent des emprunts, les dotations et subventions de l'État.



Groupe de travail Internet

En juin, des travaux doivent être réalisés pour installer 4 armoires qui abriteront les « deslam » des différents opérateurs. Elles seront positionnées face au relais d'Odars.

Il n'y a pas de retard dans la procédure et pour le moment la mise en service sera effective début 2016.

Les élections départementales

Résultats à Odars lors du Premier tour

Binôme Union de la Droite M. BOCO Hervé et Mme GAUTHIER Chantal 34,66 %

Binôme du Parti Socialiste M. MERIC Georges et Mme POUMIROL Emilienne 32,28 %

Binôme Front National Mme CHEVAILLIER Vanessa et M. LACHURIES Mathieu 20,11 %

Binôme Divers gauche Mme FABRE Monique et M. RUFFAT Daniel 8,47 %

Binôme du Parti communiste français M. BOUEILH Paul et Mme LETURE Eva 4,5 %

- Inscrits 657
- Abstentions 258 (39,27%)
- Votants 399 (60,73%)
- Blancs et nuls 21 (3,2%)
- Exprimés 378 (57,53%)

Résultats de notre canton au Premier tour

BALLOTAGE Binôme du Parti Socialiste M. MERIC Georges et Mme POUMIROL Emilienne 38,24 %

BALLOTAGE Binôme Union de la Droite M. BOCO Hervé et Mme GAUTHIER Chantal 23,74 %

Binôme Front National Mme CHEVAILLIER Vanessa et M. LACHURIES Mathieu 21,7 %

Binôme Divers gauche Mme FABRE Monique et M. RUFFAT Daniel 10,45 %

Binôme du Parti communiste français M. BOUEILH Paul et Mme LETURE Eva 5,86 %

Résultats à Odars lors du Second tour

Binôme Union de la Droite M. BOCO Hervé et Mme GAUTHIER Chantal 53,51 %

Binôme du Parti Socialiste M. MERIC Georges et Mme POUMIROL Emilienne 46,49 %

- Inscrits 657
- Abstentions 290 (44,14%)
- Votants 367 (55,86%)
- Blancs et nuls 25 (3,81%)



Actions communales

Exprimés 342 (52,05%)

Résultat de notre canton d'Escalquens au second tour

ÉLU Binôme du Parti Socialiste M. MERIC Georges et Mme POUMIROL Emilienne 57,53 % Binôme Union de la Droite M. BOCO Hervé et Mme GAUTHIER Chantal 42,47 %

- Inscrits 30927
 - Abstentions 13575 (43,91%)
 - Votants 17337 (56,09%)
 - Blancs et nuls 1647 (5,33%)
- Exprimés 15690 (50,76%)

Election du Président

Georges Méric, conseiller de notre canton d'Escalquens, a été élu président du Conseil départemental de Haute-Garonne. L'ancien maire de Nailloux a récolté 47 voix sur 54 conseillers.



Prochain RDV décembre 2015 pour les élections régionales

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en décembre 2015. Ils seront élus pour une durée de 6 ans.



EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 OCTOBRE 2014

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

Monsieur le Maire a donné connaissance au Conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales. Il a proposé au conseil, concernant les réseaux de distribution ;

De fixer le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 100 % par rapport au plafond de 0.035 €/mètre de canalisation de distribution prévu au décret visé ci-dessus

que ce montant soit revalorisé chaque année :

- (éventuellement) par une modification du taux appliqué par rapport au plafond prévu au décret,
- sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz implantée sur le domaine public communal, par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF SUR LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le Bureau de l'AMF (Association des Maires de France) a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Pour ces raisons, Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal de soutenir l'AMF pour : réexamen du plan de réduction de l'Etat arrêt immédiat des transferts de charge et des mesures nominatives, sources d'inflation de la dépense réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

ENGAGEMENT DEPENSES FIN D'ANNEE : PERSONNEL COMMUNAL, BULLETIN MUNICIPAL, CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE, INAUGURATION DE LA RD 54 A

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal d'octroyer une prime de fin d'année au personnel communal méritant dont le montant sera défini par lui-même à



l'issue de l'entretien avec chaque salarié.

Le Conseil Municipal a délibéré et voté une enveloppe globale maximum de 4670 € répartie ainsi :

| | |
|------------------------|--------|
| filière technique | 2080 € |
| filière administrative | 1520 € |
| filière animation | 1070 € |

Cette prime sera versée sur le salaire de décembre.

Le Maire a été également autorisé par le Conseil Municipal à engager les dépenses correspondant à la reprographie du bulletin municipal, à la cérémonie du 11 novembre (gerbe, apéritif), ainsi qu'à l'inauguration de la RD 54A le dimanche 23 novembre 2014 (fleurs, buffet, Blanquette de Limoux)

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2014

TAXE D'AMENAGEMENT

La loi du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 a réformé la fiscalité de l'aménagement. Une nouvelle taxe, la taxe d'aménagement (TA) a été créée pour financer les équipements publics engendrés par la commune. Elle se substitue notamment à la taxe locale d'équipement (TLE) ou encore aux programmes d'aménagement d'ensemble (PAE). Elle est entrée en vigueur à compter du 1^{er} mars 2012.

Ainsi, en application de code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants, le Conseil Municipal a, par délibération en date du 14 novembre 2011 :

Institué, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %

Exonéré totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme : les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1^{er} de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2^{ème} de l'article L. 331-7 (*logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+*).

Cette délibération était applicable pour une durée de 3 ans. Elle a été renouvelée.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Suite au changement de l'équipe municipale, le maire a précisé qu'il y a lieu de délibérer afin d'octroyer ou non l'indemnité de conseil au receveur municipal. En vertu de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires, le conseil municipal a décidé :

de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an

que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Christine VIEU receveur municipal.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JANVIER 2015

DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA RECOMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU SICOVAL

Monsieur le maire a informé que le 20 juin 2014, le Conseil Constitutionnel, dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité n° 2014-405, a acté l'annulation des accords locaux conclus à l'occasion des élections de 2014 entre les communes membres d'une intercommunalité et celle-ci, portant sur le nombre de conseillers d'agglomération devant siéger au sein de l'assemblée communautaire.

Le conseil Constitutionnel a décidé que sera appliquée sa décision si une élection partielle intervient dans une commune

membre du territoire au cours de ce mandat 2014-2020.

Exposé des motifs :

Le maire de la commune de Goyrans a fait part au préfet de la Haute-Garonne de sa décision de démissionner de ses fonctions de Maire, de conseiller municipal et donc de conseiller communautaire. Le 10 novembre 2014, le Préfet a acté sa démission.

Conformément aux dispositions des articles L 2122-8 et L 2122-14 du code général des collectivités territoriales, des élections partielles complémentaires ont été organisées dans la commune de Goyrans les 18 et 25 janvier 2015. Cette situation a entraîné l'annulation des accords locaux et la recomposition du Conseil de Communauté du Sicoval selon l'article L 5211-6-2 du CGCT.

L'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2014 fixe le nombre de sièges à 68 au lieu des 76 actuels selon la répartition jointe à la présente délibération.

Pour la commune d'ODARS, de – de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés en application des articles L 273-11 et L 273-12 du code électoral.. Les membres du conseil de communauté sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau en vigueur.

Le conseil municipal a confirmé, après un vote à l'unanimité, que les représentants d'ODARS au conseil de communauté du Sicoval sont :

Patrice ARSEGUET en sa qualité de maire de la commune

Béatrice BERTHELOT suppléante, en sa qualité de première adjointe.

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES ALLEES DE L'ANCIEN CIMETIERE

Le maire a informé le conseil qu'il est nécessaire de lancer l'appel d'offres concernant la réfection des allées du cimetière. Ce marché, supérieur à 15 000 € H.T., relève de la procédure adaptée. Une insertion dans la presse pour avis d'appel public à la concurrence sera donc effectuée.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le maire a précisé à l'assemblée qu'il est nécessaire de redéfinir les règles de la location de la salle polyvalente pour les personnes ou organismes extérieurs à la commune. Il a donné lecture de cette nouvelle convention qui est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Le tarif de la location reste inchangé (1500 €), le chèque sera encaissé dès la réservation.

Une somme de 400 € sera demandée pour la mise à disposition d'un agent de sécurité, recruté par la collectivité.

Deux cautions devront également être déposées :

1500 € pour couvrir les dégradations de biens mobiliers ou immobiliers 500 € pour couvrir les défauts de nettoyage.

Un rappel des règles de sécurité, de respect du voisinage et de propreté des lieux devra être fait au moment de la prise en possession des lieux.



Les comptes rendus des conseils municipaux

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 FEVRIER 2015

CHOIX DES DOSSIERS SPECIAUX DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu en novembre pour la sauvegarde des chemins, Monsieur le Maire a indiqué que le géomètre en charge de cette mission a établi des devis pour des dossiers dits spéciaux (régularisations de chemins). Après étude, le conseil municipal a délibéré et décidé à la majorité (une abstention) d'engager les dépenses pour les dossiers suivants :

- aliénation du Chemin Rural 107 dit d'En Combes Sud
- substitution de la partie sud du Chemin Rural 108 dit de Bergues avec création d'une nouvelle portion de la Voie Communale 5 de Bergues. Substitution de la partie Sud du chemin Rural 108 dit de Bergues avec création d'une nouvelle portion de la Voie Communale 5

Le montant du devis est de 6367.57 € TTC. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2015 en section de fonctionnement.

REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de garderie scolaire décidés et appliqués depuis 2008. Il a précisé que les temps de garderies ont augmenté depuis l'adoption des nouveaux rythmes scolaires en 2013.

Les tarifs suivants seront appliqués à compter de septembre 2015

| | |
|---|--------|
| Par enfant le matin | 1.50 € |
| Par enfant le midi | 0.60 € |
| Par enfant le soir | 1.90 € |
| Par enfant matin et soir (même jour) | 2.50 € |
| Pour 2 enfants matin et soir en présence simultanée | 4.40 € |

DESIGNATION D'UN BUREAU DE CONTROLE AUX FINS D'ETABLIR UN DIAGNOSTIC DE SECURITE A L'EGLISE

Mr Brethous a indiqué qu'une étude de sol va être réalisée à l'église par la société TERREFORT afin de déterminer si les désordres constatés relèvent de la sécheresse. Les frais de cette étude seront pris en charge par l'assurance de la mairie.

DESIGNATION D'UN EXPERT JUDICIAIRE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Suite aux différents problèmes constatés sur le bâtiment scolaire (défaut d'étanchéité de la terrasse sur la salle ronde, enduits décollés, etc...), et compte tenu de l'inertie des compagnies couvrant la responsabilité décennale des constructeurs, l'expert nous propose de diligenter une expertise judiciaire qui stopperait la prescription décennale. La garantie décennale court jusqu'en octobre 2015.

Le maire a demandé au Conseil Municipal l'autorisation d'engager la procédure de désignation d'un expert judiciaire. Une enveloppe financière devra être prévue au budget afin de couvrir les dépenses éventuelles de réparation.

RESULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET APPROBATION DU CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le Maire a rappelé au conseil municipal la délibération du 10 septembre 2014 ordonnant l'enquête publique pour la sauvegarde des chemins. Cette enquête a eu lieu du 15 au 29 novembre inclus.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Aumonier, maire de Fourquevaux, a rendu ses conclusions et a émis un avis favorable au projet de classement de sauvegarde tel que proposé. Pour mémoire, le chemin d'En Combes, chemin rural n° 107, répertorié sur le cadastre mais plus visible, car actuellement labouré sera déclassé.

Il est porté à l'attention du Conseil Municipal que la route du cimetière qui se situe sur la propriété de Mr Ripoll, actuellement utilisée et entretenue par la commune, n'est pas répertoriée sur le cadastre. Ce chemin sera

reclassé comme voie communale (traitement par dossier spécial). Pour chaque changement de classification ultérieur d'un chemin, il y aura délibération.

Monsieur le Maire a proposé au conseil de suivre l'avis du commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal a approuvé le classement des voies communales et le répertoire des chemins ruraux.

EFFACEMENT DES RESEAUX , CHANGEMENT D'UN POINT LUMINEUX

A) Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 19 Juin 2014 concernant l'effacement des réseaux du Chemin des Habitants à la RD 2, le SDEHG a réalisé l'avant projet sommaire de dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication en coordination avec l'urbanisation du SICOVAL et les travaux d'ERDF.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de notre commune **pour la partie électricité et éclairage** se calculerait comme suit :

| | |
|------------------------------|----------|
| TVA (récupérée par le SDEHG) | 19 382 € |
| Part gérée par le Syndicat | 69 400 € |

**Part restant à la charge de la commune
(ESTIMATION) 34 968 €**

Total 123 750 €

Ces travaux seront réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la commune pour la partie télécommunication est de 48 125 €.

Le SDEHG demande à la commune de valider l'avant - projet sommaire réalisé et de s'engager sur la participation financière. Une fois les études et plannings des différents maîtres d'ouvrages arrêtés, l'opération sera soumise au bureau du SDEHG pour inscription au programme d'effacement de réseaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'avant - projet Sommaire présenté.

S'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus pour la partie électricité et éclairage.

Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG

Autorise le Maire à signer la convention avec le SDEHG et Orange pour la partie relative au réseau de télécommunication et s'engage à verser au SDEHG une contribution correspondante.

Sollicite l'aide du Département pour la partie relative au réseau télécommunication.

B) Le Maire a informé le conseil que le syndicat a établi un devis pour le changement d'un foyer chemin de Sion pour un coût de 325.74 € (fourni et posé). Le conseil a autorisé le maire à signer ce devis.





Odars Pétanque Club



CLUB LAYNET - ANNEE BLANC
ANNEE DES PÉTANQUES
31 450 ODARS
05 62 91 103 60

Odars Pétanque Club Déjà un demi-siècle

Créé le 6 Mars 1965 par Jean Baptiste LAYNET, notre club fêtera ses 50 ans le 6 Septembre 2015. Cette manifestation, se déroulera le jour de la journée des challenges. (Nous vous informerons en temps utile de cet évènement)

Un peu d'histoire, cette passion qui aujourd'hui est devenue un sport, a attiré de nombreux adhérents sur les bouledromes de tous les villages.

En ses débuts, Odars n'avait pas de terrain approprié. La municipalité de l'époque a aménagé un petit terrain près de l'école démolie aujourd'hui pour laisser place au jardin de la mairie.

Très vite nos joueurs ont progressé et ont participé aux divers concours organisés dans le secteur de CASTANET.

Nombreuses ont été les coupes remportées par nos valeureux joueurs. Quelques noms me semblent indispensables à citer, Daniel PICARD –Yves BENETTI – Régis FAVARO – Roger JEAN – Francis CRUZEL - Gilbert SERVAT - Jean Baptiste LAYNET – François BOURREL - Christian CLARET et bien d'autres disparus aujourd'hui ont défendu les couleurs de notre club.

Ce furent les « Années Bonheur »

Le club organisait de grands lotos où le public se déplaçait très très nombreux.

Il n'y avait pas de salle polyvalente ; Il fallait installer les salles de classe, le préau, le café LAYNET , le tout relié en sonorisation par câbles...à la salle des fêtes du centre du village.

Une vraie fourmilière de bénévoles pour mettre tout en place et redémonter le lendemain...

Le troisième dimanche du mois d'Août nous organisons une sortie d'un jour, soit à la mer, à la montagne, dans le Sidobre...toujours accompagné d'un bon repas.

Nous partions en bus vers 6 h du matin, pour un retour le soir aux alentours de 21 h.

La tradition est de coutume dans notre club.

Depuis sa création la moudjetado est reine lors de l'assemblée générale.

Aujourd'hui les temps ont changé, nos joueurs ont pris de l'âge et nous avec...ce qui n'empêche pas d'avoir une soixantaine d'adhérents et une très bonne ambiance sur notre bouledrome.

Les Amis du Lauragais Toulousain

Nous tenons un bon rythme en alliant restaurations, conférences et visites.

Après la restauration des piliers du cimetière et des statues remises à neuf, nos compagnons ont découvert entièrement le toit du puits communal pour reposer et sceller de nouvelles briques foraines. La pompe et les grilles ont été poncées et peintes.

Une conférence par M L. Ariès d' l'ARBRE (Baziège) a passionné un grand nombre de personnes sur le thème « Le Lauragais dans l'enfer de 1914 ». Il a aussi présenté son livre de lettres écrites pendant cette période.

Des membres de l'association ont accompagné les enfants de l'école pour visiter l'ancien observatoire de Toulouse où ils ont été accueillis gracieusement par le président de l'Association Astronomique de Toulouse.

Le vide grenier organisé avec le Foyer Rural et Odars Pétanque Club, ainsi que L E O pour la restauration, a obtenu un vif succès.

Notre assemblée générale du 23 mars a vu Eliane Deshayes, Colette Monbrun et Florence Pecceu reconduites au bureau. N'hésitez pas à nous contacter ! Vous serez les bienvenus. Elle a été précédée par la projection sur la restauration de l'église d'Odars en 2001, montage réalisé par Michel Besson qui avait suivi les travaux. Un témoignage utile aujourd'hui avec la fermeture de l'église en prévision d'autres réparations.

Le 31 mars une autre conférence a eu lieu avec M J. P. Temple sur « le Labyrinthe et le Minotaure ». Ces conférences sont pour tous les Odarsois. Très souvent l'entrée est gratuite et accessible aux jeunes que nous aimerions voir nombreux.

Pour finir la saison, avant l'été, une sortie est prévue à Toulouse pour visiter le Musée Saint-Raymond et la basilique Saint-Sernin.

Le voyage annuel est prévu en octobre pour passer la journée à Auch.

Nous avons accueilli de nouveaux adhérents pour participer à nos activités sur le patrimoine et nous encourager.



Les associations



ASSOCIATION L.E.O.

L'année scolaire 2014-2015 a été riche en événements pour l'association L.E.O. (Loisirs Enfants Odars).

Cet hiver a été marqué par deux belles soirées :

- ⇒ La soirée Mille et Une Nuits en décembre avec au menu Tajine, pâtisseries orientales et thé à la menthe
- ⇒ La soirée Irlandaise fin janvier avec un buffet de viandes grillées, pommes de terre cuites à la braise et tartes aux pommes

Au mois de mars, pour le vide grenier, le "Resto L.E.O." a remporté un vif succès autant auprès des visiteurs que des exposants odarsois, profitant ainsi d'une pause déjeuner sur place.

Au carnaval, les enfants déguisés sur le thème des contes, nous ont offert un spectacle de chants et à l'issue du défilé, tout le monde était ravi de déguster crêpes, gaufres et barbes à papa proposées par notre association pour le goûter.

Grâce à votre adhésion à nos manifestations nous avons pu financer la sortie de l'ensemble des enfants de l'école d'Odars au château de Chalabre en pays Cathare. Ils ont eu la chance de participer à des activités médiévales comme la calligraphie et de découvrir la vie au Moyen Age.

Dernièrement, nous avons regretté l'annulation du tournoi des 3 raquettes prévu le 31 mai qui comptait trop peu d'inscrits.

Nous vous invitons à noter notre prochain rendez-vous : la Fête de l'école le vendredi 26 juin où nous aurons la joie d'assister au spectacle de fin d'année des enfants.

Nous nous mobilisons déjà pour préparer ce moment et vous attendons nombreux autour du barbecue L.E.O. qui clôturera la soirée et cette année passée ensemble.



L'équipe L.E.O. à la soirée irlandaise

TIR A L'ARC

Les personnes intéressées par le tir à l'arc peuvent prendre contact pour les inscriptions avec Mr Eychenie au 05 61 81 03 37. L'entraînement se déroule les lundis en fin d'après-midi à la salle polyvalente d'Odars.



LE COMITE DES FETES

Association loi 1901, déjà existante sur notre village depuis toujours, celle-ci est aujourd'hui en sommeil . Pour que le comité des fêtes puisse retrouver son dynamisme au travers de nouvelles manifestations, la commune invite tous les Odarsois désireux de s'investir dans l'organisation des fêtes locales, de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Ils seront informés de la date de la prochaine assemblée générale pour la création d'un nouveau bureau.





Absents du domicile : les conseils pour éviter les cambriolages

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? La gendarmerie et la police nationale dispensent des conseils utiles pour limiter au maximum les risques de cambriolage.

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres (les services postaux peuvent conserver ou bien renvoyer votre courrier vers votre lieu de vacances).
- Confiez à un proche le soin de passer dans votre logement pour ouvrir les volets, allumer une lampe... (possibilité d'utilisation d'un programmeur pour mettre en marche tout matériel électrique).
- Renvoyez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel une personne pourra répondre (numéro de mobile par exemple).
- Avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence.

N'inscrivez pas d'adresse sur le trousseau de clefs et ne le laissez pas dans la boîte aux lettres. Et surtout, profitez du dispositif

**« Tranquillité vacances »
en signalant votre absence :
à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile**

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

ATTENTION ESCROQUERIE !!!!

Nous tenons à vous informer d'une escroquerie qui se développe actuellement sur le territoire du Sicoval, envers des personnes âgées. Nous avons été alertés de ces faits par un bénéficiaire du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Voici le procédé utilisé :

Se faisant passer pour un agent du Sicoval, sans montrer de carte de visite, une femme pénètre dans le logement en demandant si l'usager a une femme de ménage, et combien d'heures elle effectue. Elle estime que cela n'est pas suffisant et propose donc de faire une demande d'augmentation des heures (phase de mise en confiance).

Pour ce faire elle dit devoir visiter le logement. Pendant ce temps un comparse pénètre et met à des endroits stratégiques des vers. La femme fait constater ceci et propose d'agir immédiatement en faisant appel à un intervenant extérieur pour nettoyer et désinfecter. Le couple explique ensuite que la présence des vers vient du plafond. Après avoir nettoyé, ils demandent un paiement de 500 EUR. Le bénéficiaire n'ayant pas cette somme en liquide il propose de prendre la carte bleue et de le passer à la machine immédiatement, leur permettant ainsi de voir le code. Bien sûr ne fonctionnant pas, ils demandent à la personne de se rendre dans les bureaux du SAAD à Montgiscard pour régler le montant de la facture. Entre temps, ils repartent avec la carte bleue et font des retraits jusqu'à ce que la personne se rende compte de l'escroquerie.

Afin d'aborder tous ces sujets sensibles nous vous invitons à une réunion d'information et prévention sur le thème des cambriolages et vols par ruse auprès du 3ème âge.

**Qui se déroulera le mardi 23 juin à 14h30, salle de l'oustal à Escalquens.
Merci de vous inscrire au 05.62.71.56.78**



Actions intercommunales

Accès aux droits

Afin de faciliter l'accès au droit de toutes les populations, le Sicoval et ses partenaires proposent des **permanences gratuites** assurées par des professionnels : notaires, avocats, huissiers de justice, conciliateurs, défenseur des droits, médiateurs, Agence départementale d'information sur le logement (Adil), etc. A votre écoute, ceux-ci vous accueillent en toute **confidentialité** pour vous aider à mieux connaître vos droits, vous informer, vous conseiller et vous orienter dans toutes vos **démarches juridiques et administratives**.

Ouvertes à tous, ces permanences sont réparties sur six communes du territoire, dont Ramonville qui accueille le **Point d'accès au droit renforcé (PADR)**. Maison Communale de la solidarité 18 place Marnac.

Sans RDV le 1er mercredi du mois de 14h à 17h
Sur RDV le 3eme samedi du mois de 9h à 12h
Tél : 05.62.24.09.07

Vous pouvez contacter aussi les permanences sur les communes de :

- Castanet Tolosan : Tél 05.34.66.73.10
- Escalquens : Tél : 05.62.71.56.78
- Labège : Tél 05.62.24.4444
- Lacrois Falgarde : Tél 05.61.76.24.95
- Mongiscard : Tél 05.34.66.75.80



Le Sicoval lance « Rénova »

une entrée unique pour rénover votre logement

Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ?
Votre logement est indigne ou inadapté ?
Une seule porte d'entrée : Rénova

Propriétaires ou futurs acquéreurs, en habitat individuel ou collectif, Rénova vous propose un **accompagnement gratuit et sur mesure** pour rénover ou équiper votre logement.

Pourquoi rénover ?

- Pour **améliorer votre confort thermique**
- Pour **adapter votre logement au vieillissement ou au handicap**
- Pour **réaliser des économies d'énergie**
- Pour **avoir un logement aux normes minimales d'habitabilité**
- Pour **bénéficier d'aides financières**
- Pour **lutter contre le changement climatique**

Pourquoi Rénova ?

- Pour une **étude personnalisée**
- Pour des **conseils neutres et sans engagement**
- Pour une **analyse financière adaptée**
- Pour un **choix de professionnels qualifiés***
- Pour le **suivi et l'évaluation des consommations** après travaux

*professionnels de la rénovation, partenaires de l'opération Rénova par la signature d'une charte d'engagement

Quelles aides financières ?

Selon votre situation personnelle et les travaux que vous réalisez, différentes aides peuvent être mobilisées :

- Subventions** du Sicoval
- Eco-chèque** de la Région Midi-Pyrénées, pouvant être complété par le Sicoval
- Aides** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Eco-prêt à taux 0 %**
- Crédits d'impôts**, déductions fiscales
- Aides** des caisses de retraite

Quelle démarche ?

Contactez un conseiller Rénova et prenez rendez-vous : renoval@soleval.org ou **05 61 73 38 81**

Mon parcours **Rénova** pour une rénovation performante



* Professionnels de la rénovation, partenaires de l'opération Rénova



Nos déchets tous concernés !

Le Sicoval met actuellement en place la redevance incitative de nos déchets. Voici donc un petit condensé des informations consultables sur le site internet du Sicoval :

Les grands principes de la redevance incitative

La production de déchets ménagers en France a **doublé** en 40 ans ; chaque jour chaque Français jette 1 kg de déchets. Aujourd'hui les ressources s'épuisent, les gaz à effet de serre augmentent... et nos équipements ne peuvent plus recevoir les quantités produites. Après le tri des emballages et le compostage, un nouveau défi se présente : la **réduction des déchets**.

Afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement, le Sicoval s'engage pour la maîtrise de la redevance, la réduction de la production des déchets, tout en maintenant un service de qualité.

La redevance incitative a un double objectif :

Faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus juste, favoriser de nouveaux gestes permettant de réduire la production de déchets.

Pour cela la redevance sera basée sur le nombre de fois où le bac des ordures ménagères (couvercle gris) sera présenté à la collecte. Le bac du tri sélectif (couvercle jaune) ne sera pas compté.

Tous concernés

Tous les usagers du service public de collecte des déchets ménagers :

- les particuliers (locataires ou propriétaires)
- les professionnels (commerces, entreprises...)
- les établissements publics (mairies, écoles...)

En habitat collectif aussi : ce sera le syndic ou le gestionnaire de l'immeuble qui recevra la facture et la répercutera sur les charges des logements.

Le calendrier de mise en œuvre

Février 2013 : le Conseil de Communauté vote à l'unanimité la mise en place de la redevance incitative.

En 2013 et 2014 : Enquête en porte-à-porte et Aménagements sur site

En 2015 :

Tester le mode de facturation (Attention ! En 2015, le mode de facturation actuel, basé sur la composition du foyer reste en vigueur) :

Vous recevrez en juillet, en même temps que votre facture du 1er semestre, une facture fictive (à blanc) qui ne devra pas être payée. Sur ce document figurera :



- une simulation du montant de la redevance en mode "incitatif",

- le nombre de levées enregistrées sur la période facturée.



En 2016 : Entrée en vigueur de la redevance incitative

Comment sera calculée la redevance incitative ?

Pour l'habitat individuel, elle sera calculée en fonction :

- D'une **part fixe "abonnement"** comprenant :
 - le volume de votre bac d'ordures ménagères (couvercle gris)
 - les coûts fixes du service : collecte sélective, gestion des

déchèteries, maintenance des bacs...
un forfait de 12 levées annuelles du bac

- D'une **part variable "consommation"** liée à l'utilisation du service, c'est à dire au nombre de levées du bac des ordures ménagères, au delà des 12 levées incluses dans la part fixe (à partir de la 13ème et les suivantes).

Attention : le poids du bac ne sera pas pris en compte ; ce système nécessite un dispositif plus coûteux et plus complexe.

A retenir : Chacun choisira le volume du bac adapté à ses besoins. En privilégiant la présentation d'un bac plein, vous réduirez le nombre de levées et donc le montant de votre facture.





11-Novembre au village

Publié le 14/11/2014 à 03:45



Patrice Arseguel, maire, entouré de nombreux élus, a accueilli la population sur la place de la mairie afin de constituer le défilé qui s'est dirigé vers le monument aux morts pour y déposer

une gerbe en l'honneur des enfants du village morts pour la France. On a pu remarquer la présence de Serge Colle ancien maire, né en Lorraine et qui enfant a joué sur les terrains de bataille de la grande guerre, ce qui lui en laisse un souvenir impérissable. Beaucoup de respect et de recueillement pour cette commémoration du centième anniversaire de cette tragédie.

La Dépêche du Midi

Amitié et solidarité au club de pétanque

Publié le 28/11/2014 à 03:46



Le club de pétanque local, présidé par Gérard Noël, a tenu son assemblée générale ordinaire en présence de Patrice Arseguel, maire, et de Christian

Lacoste, ancien président et invité d'honneur, s'étant déplacé tout exprès pour la circonstance. Avec 27 licenciés et 33 membres honoraires, ce club sans grande prétention se présente surtout par sa camaraderie et sa solidarité et le président se félicite de cette ambiance amicale qui y règne. Diverses manifestations se déroulent tout au long de l'année. Le mercredi sur le bouldrome Jean-Baptiste Laynet, un petit concours réservé aux adhérents du club se dispute en toute camaraderie, certaines équipes ont représenté le club à des concours officiels. Au programme à venir il y aura la galette des rois mais également le grand loto annuel. Rapport moral et financier ont été adoptés et la réunion s'est terminée par une mise en bouche avant le repas pris en commun en la salle polyvalente.

La Dépêche du Midi

Lucien Ariès a présenté son dernier livre sur 14-18

Publié le 03/12/2014 à 03:51



Dimanche, les Amis du Lauragais Toulousain recevaient Lucien Ariès pour présenter «Les Lauragais dans l'enfer de 14-18, batailles des frontières...». Plus de soixante personnes ont

suivi avec

beaucoup

d'attention, et d'émotion parfois, ces récits que certains invités ont connus dans leurs familles. Lucien Ariès lui-même était très ému en présentant les lettres de son père à sa mère, veuve et chef d'entreprise, pendant la montée des soldats du sud vers les frontières belges pour aller combattre l'ennemi, tandis que les femmes remplaçaient les hommes dans leur travail.

Cet après-midi fut très réussi grâce à l'accueil d'Anne-Marie et Michel Besson, Colette et Henri Monbrun et Eliane et Jean-Pierre Deshayes qui ont servi leurs gâteaux et «l'élixir» d'Odars. Après des conversations échangées entre Lucien Ariès et les amis, il a expliqué son travail de six mois de montage : texte, photos, musique. C'était passionnant. La municipalité était représentée par Marie- Ange Coujou, adjointe.

De nombreuses personnes sont parties avec le livre «un Lauragais dans l'enfer de 14 : le combattant» dédié à l'auteur.

La Dépêche du Midi

Les émouvants vœux du foyer rural

Publié le 21/01/2015 à 03:50



Habituellement les vœux du Foyer rural, sont un moment de solidarité et amitié entre tous les participants. Cette année, le caractère grave et solennel du président Alain Arnaud n'a laissé aucun doute et s'exprimait avec beaucoup de

solennité :»Les actes de barbarie perpétrés avec violence à Paris, ont rayé d'un coup de crayon les dessins de «Charlie» gardons un esprit de liberté et non de violence, je vous demande une minute de silence». Après cette minute respectée par tous, tête basse et avec beaucoup d'émotion ; le président reprenait les points essentiels de l'année écoulée, en particulier il s'adressait à tous les bénévoles grâce à qui le foyer évolue d'année en année par le nombre croissant de ses adhérents, avec de nouvelles sections telles le roller ou le théâtre, l'effort financier réalisé pour l'édition d'une plaquette rappelant les différentes sections, attirant les habitants du village mais également ceux de communes environnantes. «Il faut par moments oser s'aventurer dans de nouvelles activités et les membres du conseil d'administration en sont convaincus, et nous nous y attachons» devait-il continuer. Il rappelait les manifestations les plus probantes comme la fête de la bière qui fêtera se 25 ans le 7 mars prochain et les 11 kms d'Odars qui accueillent chaque



année plus de 200 participants, il n'oubliait pas la soirée mémorable de théâtre avec la pièce «Ciel mon maire» jouée par des odarsois, la fête des sports, il terminait par :» après les repas des fêtes je vous propose le Cocktail de l'Amitié, un Suprême de bonne santé une Gratinée de prospérité suivie d'un Plateau d'excellentes nouvelles, une Salade de réussite, et la Bûche du bonheur, le tout arrosé de tendresse et d'amour à consommer sans modération. C'est avec ces propositions que nous ferons notre richesse, notre passion d'animation de notre commune. Avec votre soutien et votre forte participation, je suis persuadé que nous continuerons à faire de notre village, un village plein d'animations, de bonheur, et d'amour».

L.C.

Emotion aux vœux du Maire

Publié le 03/02/2015 à 03:49



C'est en ce dernier dimanche de janvier que la municipalité a présenté ses vœux à la population. Rendez-vous a été pris à la salle polyvalente.

Patrice Arseguel, maire, prenait la parole et d'un ton solennel et ému émettait un premier sentiment : « 2015 a fait ses débuts mais n'a pas réussi ses premiers pas » allusion aux derniers événements de Paris, il demandait une minute de silence et continuait par : « De toute confession, et toute couleur de peau nous devons être solidaires face au terrorisme et à la barbarie ». Il lui était difficile ensuite d'enchaîner dans de telles circonstances. Il rappelait toutes les actions menées depuis les dernières élections municipales, le travail fourni par les élus en pleine symbiose, expliquait les travaux qui s'achèvent et ceux qui vont voir le jour, comme l'aménagement du centre du village qui est à l'étude et qui devrait se concrétiser par la création d'un espace intergénérationnel ; la mise en sécurité des allées du cimetière et leur réhabilitation et les actions menées pour obtenir un débit internet ; la dotation globale de fonctionnement, comme dans toutes les communes, étant à la baisse, il appelait à la plus grande vigilance sur les finances, espérant maintenir le concours financier de la commune au même niveau qu'en 2014, il en profitait pour parler des élections départementales du mois de mars, et au passage remerciait le président du conseil général, Pierre Izard, et Annie Maury conseillère générale du canton pour leur soutien. Il remerciait ensuite tous les élus pour leur travail, le personnel communal et toutes

les associations qui sont le poumon du village, accueillant les nouveaux habitants et organisant des animations pour le mieux vivre ensemble, il terminait par :» Qu'Odars reste dynamique, que chacun trouve un équilibre au sein de la commune, que le savoir vivre ensemble soit la devise du village, je vous invite à prendre le verre de l'amitié et la solidarité, partageons un instant de pure fraternité».

L. C

Amitié et solidarité à la société de chasse

Publié le 05/02/2015 à 03:48



La société de chasse du village présidée par Gilbert Laynet, a organisé son annuel loto en la salle polyvalente qui était remplie et ainsi cette manifestation a enregistré un

bon succès, ce qui augure un bon apport supplémentaire pour les finances de l'association.

La coutume veut que le soir après avoir rangé tout le matériel, chaises, tables, sono, etc. les bénévoles se réunissent pour un repas amical et solidaire. C'est donc dans la même salle que la table était dressée, pendant que le président s'affairait autour de la plancha pour préparer du chevreuil qu'il avait au préalable fait mariner pendant quelques jours avec sa recette personnelle. C'est après une sérieuse mise en bouche que tous les convives ont pu déguster la préparation culinaire de leur président. Amitié et solidarité ont agrémenté cette soirée de bons copains.

La Dépêche du Midi

C'est reparti à la pétanque

Publié le 10/02/2015 à 03:48



En attendant leur grand loto annuel, qui se déroulera ce dimanche 15 février à la salle polyvalente à partir de 14 h 30 ; les dirigeants du club de pétanque local, présidé par Gérard Noël, ont organisé l'après-midi de renouvellement des licences et cartes de membres honoraires.

Pour cela les plus courageux sont allés sur le boulodrome Jean-Baptiste Laynet pour y disputer quelques parties amicales. Le froid a démoralisé les autres qui bien sagement sont restés bien au chaud, au siège du club pour des parties de belote tout aussi acharnées. Après ces intermèdes, le président, entouré des dirigeants bénévoles du club, a procédé aux anciennes et nouvelles adhésions. Pour



clorre cet après-midi très amical, la galette a été proposée accompagnée d'un succulent jus de la treille. Anecdotes et souvenir de la saison passée ont agrémenté ce grand moment de solidarité et amitié.

La Dépêche du Midi

Fête de la bière : 30 ans de souvenirs

Publié le 26/02/2015 à 03:51



La grande fête de la bière aura lieu le 7 mars, elle sera la 25e du nom. Alain Arnaud, président du foyer rural depuis sa création, voici plus de 30 ans, se souvient.

Comment vous est venue l'idée d'une telle organisation ?

La première fête de la bière, a eu lieu le 4 avril 1990 dans la salle polyvalente fraîchement inaugurée. L'idée d'organiser cette fête, est venue d'un membre du conseil d'administration, qui a été suivi l'unanimité par ses collègues. Nous avions une belle salle, mais aucun matériel nécessaire pour ce genre de festivité. Pas de tables, pas de tréteaux, pas de chaises, pas de podium, pas de vaisselle, Juste l'idée !

Comment avez-vous fait ?

Avec mes connaissances, nous avons pu récupérer du matériel à la mairie de Saint-Orens, d'Escalquens, celle du Bourg-Saint-Bernard, Labastide Beauvoir. Pour la vaisselle, la compagnie des CRS 27 a été une aubaine.

Et pour la cuisine ?

Raymond Alibert fut notre premier chef. Sous l'ombre de son képi de policier se cachaient des talents de cuistot.

Il fallait ensuite animer...

Pour l'animation, au travers des publicités que je recevais j'avais découvert une formation de trois musiciens. Le grand père et ses deux petits-enfants, venus tout droit de la région alsacienne. Vu nos finances de l'époque, j'avais hébergé le trio.

Ce fut un succès ?

Oui, cette première avait regroupé plus de 200 participants, et devant cet engouement il a été décidé de continuer l'aventure. Pour organiser ce type de manifestation il a fallu l'implication de 30 bénévoles durant quatre soirées, et tout le week-end. Les premiers bénévoles ont servi à l'investissement du matériel nécessaire pour les années suivantes. Les orchestres se sont succédés au grand enchantement du public qui ne voulait pas manquer ce rendez-vous. Pas toujours évident ! Durant ces 24 dernières années, une

moyenne de 450 convives ont participé à cette fête bavaroise.

La Dépêche du Midi

Danses, bière et Choucroute ont accompagné la fête

Publié le 12/03/2015 à 03:51



Pour fêter les 25 ans de la fête de la bière, plus de 350 personnes se sont retrouvées dans la salle polyvalente,

décorée à cet effet, pour célébrer cet anniversaire. Cette soirée était animée par la grande formation Bayonnaise Izar Adatz. Tout a été réuni pour faire de cette soirée une grande réussite et pour que les convives repartent avec les meilleurs souvenirs. Après la traditionnelle mise en bouche, les inscrits à la soirée étaient appelés à se mettre à table pour pouvoir déguster la superbe choucroute préparée avec beaucoup de soins par les bénévoles du foyer rural, choucroute accompagnée comme il se doit par un magnifique jus de houblon, les plateaux se succédant et se suivant ce qui faisait monter l'ambiance à chaque fois d'un cran au fur et à mesure que la soirée avançait. Le Président Alain Arnaud, profitait d'une pause de l'orchestre pour prendre quelques instants la parole et remercier, les présents et insistait sur l'immense travail qu'avaient effectué tous les bénévoles, les faisant applaudir. A minuit, le traditionnel gâteau d'anniversaire a été présenté aux convives et servi dans la foulée. Danses et jeux se sont succédés très tard dans la nuit.

L.C.

Enorme succès du trail

Publié le 20/03/2015 à 03:51



Le trail organisé par le foyer rural du village, a connu cette année une participation record, avec presque cinq cents inscrits dans les différentes

catégories. Tout a commencé très tôt dans la matinée avec 65 randonneurs, suivis par les 49 enfants et enfin les semi champions au nombre de 93 qui s'élançaient pour parcourir les sept kilomètres et les supers champions qui eux en effectuaient quatorze. Le départ était donné par Patrice Arseguel, maire, qui de plus participait à la course ainsi que son épouse, et Alain Arnaud, président du foyer rural. A l'arrivée, l'incontournable animateur de ce genre de compétition, Christian Reina, égrenait les noms des arrivants et leur numéro de



dossard, afin que les bénévoles puissent établir le classement. Le village à cette occasion a carrément doublé sa population, le temps de la compétition. C'est dans une ambiance très amicale que se déroulait la remise des récompenses.

La Dépêche du Midi

Le vide-greniers est un succès
Publié le 25/03/2015 à 03:52



Ce dimanche 22 mars, jour d'élection, les associations du village : les Amis du Lauragais Toulousain, le Foyer Rural, Loisir École Odars et Odars Pétanque

Club ont accueilli les exposants et une clientèle venue chiner dans la salle polyvalente de 8 heures à 18 heures pour leur vide-greniers. Comme chaque année ils attendaient beaucoup de visiteurs, mais il semblerait qu'ils aient battu tous les records, ce qui faisait dire à un bénévole et avec beaucoup d'humour : «à un euro la place de parking en transit, on aurait fait une recette d'un autre monde !». Comme de coutume, ce 6e vide-greniers c'est déroulé dans une excellente ambiance, amitié et solidarité entre tous étant de mise. Une petite restauration sur place a été organisée et on a pu se désaltérer et manger, viennoiseries, café, sandwiches gâteaux le tout préparé par les parents d'élèves de l'école. Les stands ont proposés un choix conséquent qui a permis à de nombreux acheteurs de ne pas repartir bredouilles. D'ailleurs, toutes les tables d'exposants étaient réservées. L'an prochain, il sera dur de faire encore mieux, pourtant c'est un objectif.

La Dépêche du Midi

Paul Chassereau, centenaire fêté par tous

Publié le 06/05/2015 à 03:50



Il y avait beaucoup de monde à la salle polyvalente, ce samedi 2 mai, et pour cause. Famille, élus et amis étaient venus pour fêter les cent ans de Paul

Chassereau, habitant «La Viguerie», propriété située pour moitié sur la commune d'Odars et pour l'autre sur Auzielle, ce sont donc les élus et amis des deux communes qui étaient présents, la même chose pour les conseillers départementaux, Muriel Pruvot, Emilienne Poumirol et Bernard Bagnéris, accompagnés par Kader Arif, député de la circonscription et ancien ministre. Patrice

Arseguel, maire d'Odars, retraçait la vie de Paul Chassereau qui a marqué la vie de la commune ; né le 30 avril 1915 à Saint-Orens pendant la grande guerre, il reviendra très vite dans sa commune. Il se marie en 1940, après sa démobilisation, avec Marie Capdevielle, institutrice et le couple s'installe à la Viguerie ; de cette union naîtront deux enfants, Michel et Andrée. En 1959 il succède à son père à la mairie et y restera jusqu'en 1983, il sera un grand visionnaire pour sa commune et entreprendra la modernisation de ce petit village du Lauragais. Patrice Arseguel, après avoir fait l'éloge de ce grand personnage ajoutait : « Au nom de tous je vous souhaite un bon anniversaire et pour vous remercier de tout le bien fait au village je vous offre de la part de la municipalité cette Marianne gravée dans le cristal, symbole de la liberté et de notre république ». Francis Condat, maire d'Auzielle amenait sa touche personnelle au nom des Auziellois : « Fêter un centenaire est toujours une grande joie, mais nous fêtons aussi quelqu'un qui a toujours tenu sa place de citoyen, en guerre comme en paix, qui a consacré l'essentiel de sa vie à l'intérêt général, qui a réussi la transformation, si délicate, d'un petit village campagnard, en un village périurbain et dynamique ». Les discours se sont succédés avec les conseillers départementaux et Kader-Arif terminait en disant son émotion et admiration devant un tel homme. Paul Chassereau prenait alors la parole pour exprimer ses remerciements à tous non sans avoir une pensée pour les disparus qui l'ont accompagné durant son siècle.

L.C

Assemblée générale de l'Acca

Publié le 16/05/2015 à 03:49



L'Acca (association de chasse communale agréée) s'est réunie en assemblée générale, à la Maison des Associations. Après les rapports moraux et financiers, divers sujets ayant trait à cette activité ont été abordés et Gilbert Laynet,

président, a répondu du mieux possible aux questions posées par les adhérents et en toute sérénité, diverses dates ont été retenues pour la saison qui démarrera à la rentrée. Comme le veut la tradition le pot de l'amitié et la solidarité a clôturé la séance et ce dans la bonne humeur de tous.

La Dépêche du Midi





Infos Pratiques

LA PAROISSE

Pour cause de travaux notre église est fermée. Auzielle nous accueille pour les obsèques et nous participons à la vie du secteur paroissiale (Saint-Orens, Cathala, Auzielle, Lauzerville, Odars, Escalquens, Labège)

Les obsèques de Nicole Morin, Hélène Alivier et de Georges Bourrely ont été célébrées à Auzielle.

La messe pour Henri Jousseaume a été dite le dimanche 10 mai à 11 h au centre paroissial puisqu'avait lieu la fête de Saint-Orens. Beaucoup d'Odarsois sont venus. Nous remercions le père Bernard Queheille qui a accepté qu'une annonce soit faite pour une collecte de dons pour soutenir la compagne d'Henri restée dans une situation dramatique suite à l'incendie de leur maison à Luzech. Un grand élan de solidarité a eu lieu. Les personnes qui voudraient encore faire un don peuvent l'envoyer à « Association des commerçants de Luzech », à la Mairie du Luzech – Place du Canal – 46140 – Luzech.

Soyez attentifs aux horaires et lieux des messes affichés au panneau de l'église d'Odars.

Vitesse réglementée

Nous vous rappelons que la vitesse autorisée ne doit pas dépasser 50 km/h sur la commune et 30 km/h sur certaines voies. Merci de les respecter !

A ce sujet nous avons fait une demande pour obtenir un radar pédagogique. Dans un premier temps, il nous sera prêté par la DDT31. L'installation est prévue sur la D2 à l'entrée du village à la fin de l'été si nous constatons que cette installation permet une véritable réduction de la vitesse nous envisagerons d'investir dans notre radar !

Attention aux nuisances sonores !

Bricolage, Jardinage, Animaux... Veillez à respecter la tranquillité de votre voisinage !

Lors de vos travaux de bricolage ou de jardinage :

Les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne sont autorisés qu'à certaines heures de la journée, afin de préserver la tranquillité publique :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h**

Avec vos animaux :

Si vous êtes dérangés par le chien de votre voisin qui aboie alors que celui-ci est absent...
Votre voisin ne se rend peut-être pas compte que son chien est bruyant quand il n'est pas présent...
...Allez lui en parler !



Année 2015

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Samedi 20 juin | Fête du sport Le Foyer Rural |
| Vendredi 26 juin | Fête de l'école LEO |
| Les 10, 11, 12 juillet | "La Baloché" Fête Locale |
| Samedi 15 août | Concours pétanque OPC |
| Dimanche 6 septembre | OPC challenges |
| Vendredi 18 septembre | Apéro LEO |
| Samedi 31 Octobre | Halloween de JOE |
| Dimanche 8 novembre | Loto ainés |
| Samedi 5 décembre | Soirée LEO |
| Samedi 12 décembre | Théâtre Foyer Rural |

Numéros utiles :

Mairie :

Téléphone.....05.62.71.71.40
Courriel.....mairie.odars@orange.fr
Facebook : "Odars et vous"
Site internetwww.odars31.fr

Ecole :

Téléphone :05.61.27.96.14
Courriel :ce.0310722s@ac-toulouse.fr

ALAE :

Téléphone :05.34.66.53.04
Courriel :alae.odars@gmail.com

Taxi Odars :06.72.00.07.17

SAMU :15

Gendarmerie :17

Pompiers :18

N° d'appel d'urgence112

EDF (sécurité dépannage) : 0 810 333 131

La naissance de Maxence

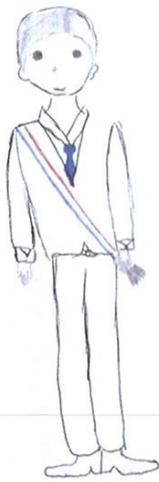
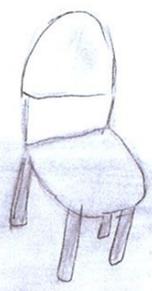
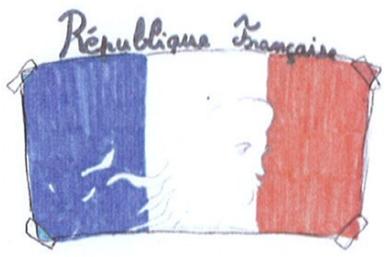
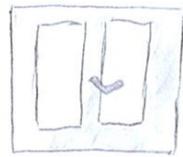
Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au petit Maxence qui est né le 27 Février 2015 dans la maison de ses parents à Odars ! la dernière naissance sur la commune remonte au 18 Mai 1970 !

Nous vous rappelons que la version numérique de ce journal est disponible sur notre site www.odars31.fr





Suite à notre appel à concours de dessin nous avons reçu 2 dessins que nous n'avons pas souhaité départager Merci à Marie et Noa pour leurs œuvres.



Marie.S